



Les accidents « graves » : What to do?



The poster features a cartoon character in a yellow safety jacket and hard hat, making a 'rock on' hand gesture. The text 'SAFETY ROCKS' is prominently displayed in white. Below it, the event details are listed: 'DOLCE LA HULPE', 'Chaussée de Bruxelles, 135', '1310 - LA HULPE', 'JEUDI 2023', '23 NOVEMBRE', and '9:00 - 16:00'. At the bottom, logos for 'Faba FEGC LA FABRIQUE DE CONTRÔLE', 'INFR//BEL', and 'UASW UETF' are shown.



- 1. Cadre légal**
- 2. Retex**
- 3. Outils pour gérer un accident grave**
- 4. Accident grave = situation de crise**
- 5. Gérer une situation de crise**
- 6. Création « fiche/affiche d'automatisme »**



1. Cadre légal

Définition d'accident du travail grave



La notion d'accident du travail grave est définie comme un accident qui se produit sur le lieu de travail même et qui, en raison de sa gravité, requiert une enquête spécifique approfondie en vue de prendre les mesures de prévention qui doivent permettre d'éviter qu'il ne se reproduise.

<https://emploi.belgique.be/fr/themes/bien-etre-au-travail/accidents-du-travail/accidents-graves-du-travail>



Procédure lors d'un accident grave

La procédure à appliquer comprend dans la pratique trois ou quatre étapes:

1. L'accident du travail grave est immédiatement examiné par le(s) service(s) de prévention compétent(s);

<https://emploi.belgique.be/fr/themes/bien-etre-au-travail/accidents-du-travail/accidents-graves-du-travail>



2. Lorsque l'accident du travail a un caractère "très" :

- On vise ici les accidents du travail mortels et les accidents du travail entraînant une incapacité de travail permanente,

*(Doc. parl. Chambre, doc. 51 1437/001 et 1438/001, page 104.)
grave.*

- Il est immédiatement notifié aux fonctionnaires compétents.



3. Pour éviter la répétition immédiate d'un accident du travail grave, des mesures conservatoires sont prises

4. Un rapport circonstancié sur l'accident est fourni au fonctionnaire compétent dans les dix jours qui suivent l'accident.

<https://emploi.belgique.be/fr/themes/bien-etre-au-travail/accidents-du-travail/accidents-graves-du-travail>



Un accident grave VS un accident **très grave**

Par accident du travail très grave, l'on entend un accident au sens de l'article I.6-2,1° et I.6.2,2°a) du Code du bien-être au travail (Code), notamment :

1. Un accident du travail mortel

2. Un accident du travail dont la survenance a un rapport direct avec une déviation qui s'écarte du processus normal d'exécution du travail et qui est reprise dans la liste figurant en [annexe I.6-1 du Code \(PDF, 9.89 Ko\)](#), ou avec l'agent matériel qui est impliqué dans l'accident et qui est repris dans la liste figurant en [annexe I.6-2 \(PDF, 10.43 Ko\)](#) et qui a donné lieu à une lésion permanente.



Un accident grave VS un accident *très grave*

En application de l'article I.6-3 du Code, un tel accident du travail très grave doit être dénoncé immédiatement par l'employeur de la victime au fonctionnaire chargé du contrôle par le biais d'un moyen technologique adéquat en mentionnant le nom et l'adresse de l'employeur de la victime, le nom de la victime, la date et l'endroit de l'accident, ses conséquences probables et une description succincte des circonstances.

Afin de prendre contact avec l'inspecteur de garde pour la déclaration d'un accident du travail très grave, deux numéros d'appel généraux ont été créés :

Numéro d'appel francophone : 02 235 55 44

Numéro d'appel néerlandophone : 02 235 53 00



Un accident grave VS un accident **très grave**

En fonction de la **gravité** de l'accident du travail ou à l'initiative des autorités judiciaires, il sera ensuite décidé si l'inspecteur doit se rendre à l'endroit de l'accident pour lancer l'enquête et pour vérifier si les mesures adéquates sont prises dans l'attente de l'enquête de fond par le service de prévention compétent afin de garantir la sécurité et la santé des travailleurs.

<https://emploi.belgique.be/fr/themes/bien-etre-au-travail/accidents-du-travail/accidents-graves-du-travail>



2. Retex

Presque un mort par mois sur les passages à niveau: Infrabel tire la sonnette d'alarme

Le nombre d'accidents aux passages à niveau a nettement diminué en 2022, passant à 32 contre 46 en 2021. En revanche, le bilan est plus lourd avec presque un mort par mois en moyenne (11) contre 9 en 2021, chiffre le gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire belge Infrabel, qui a insisté lundi lors d'une conférence de presse pour que les usagers respectent le code de la route aux abords des passages à niveau.

Rédaction 13-02-23, 15:38 Dernière mise à jour: 13-02-23, 15:43 Source: BELGA

Les images impressionnantes d'un ado de 15 ans qui traverse les voies à vélo alors qu'un train de la SNCB arrive : il a été percuté... (vidéo)

Un adolescent de 15 ans a frôlé la mort ce mardi matin à Wervik, en Flandre-Occidentale, sur la ligne entre Courtrai et Comines-Warneton. Et ce, parce qu'il n'a pas respecté l'interdiction de franchir un passage à niveau... Infrabel réagit.

Une personne perd la vie après avoir été happée par un train à Pipaix

Un dramatique accident s'est produit ce lundi en toute fin d'après-midi du côté de la rue Marcel Cuvelier à Pipaix, dans l'entité de Leuze-en-Hainaut. Une personne a malheureusement perdu la vie après avoir été happée par un train.



Par Sudinfo
Publié le 06/11/2023 à 20:08

Un ouvrier du rail percuté par un train IC à Bleret (Waremme): "Il est conscient" mais sa jambe est gravement endommagée

Dans la nuit de jeudi à vendredi, un ouvrier qui travaillait sur le rail a été percuté par un train IC en direction de Liège, sur le chemin de fer à hauteur de Bleret (Waremme). Sa jambe a été gravement endommagée.

10

Publié le 27-10-2023 à 10h09 - Mis à jour le 27-10-2023 à 10h12





3. Outils pour gérer un accident grave

2.4 LES 4 ÉTAPES POUR PORTER SECOURS

Quelle que soit la situation d'urgence, il est important de l'évaluer correctement et de poser les gestes de premiers secours de manière appropriée, suivant une démarche en 4 étapes.

① Sécurisez le lieu de l'accident et les personnes impliquées

Évaluez les conditions de sécurité et vérifiez qu'il n'existe aucun danger additionnel (trafic, incendie, électricité...).

N'approchez du lieu de l'accident que si c'est sans danger pour vous. Dans la mesure du possible, faites en sorte que les victimes et les autres personnes présentes soient conduites en lieu sûr.

Si la situation est dangereuse et que vous ne pouvez agir sans prendre de risque, alertez les services d'urgence. En attendant l'arrivée des secours, éloignez le plus possible les personnes non concernées du lieu de l'accident.

② Évaluez l'état de la victime

Vérifiez qu'elle est consciente et respire normalement. En effet, la perte de conscience et/ou une détresse respiratoire posent de graves problèmes pouvant générer des séquelles, voire même hypothéquer les chances de survie suite à l'accident. Dites à la victime qui vous êtes et expliquez-lui ce que vous allez faire. Cela la rassurera.

③ Prévenez les services de secours

Contactez les services de secours en composant le **112**.

Veillez leur fournir les renseignements suivants :

- le numéro du téléphone ou du GSM où ils peuvent vous joindre ;
- vos nom et prénom ;
- la nature du problème (maladie ou accident) ;
- les risques éventuels (incendie, explosion, effondrement, présence de matières dangereuses...);
- la localisation précise de l'accident ;
- la voie d'accès la plus proche (si vous la connaissez) ;
- le nombre de personnes impliquées ;
- l'état de chaque victime ;
- les premières mesures déjà prises.

Vous devez également répondre aux questions qui vous seront posées par votre interlocuteur ou par le médecin. Si nécessaire, convenez d'un point de rendez-vous où quelqu'un attendra les secours et, de là, les guidera vers la victime.

④ Effectuez les gestes de premiers secours

Si aucun secouriste n'est disponible, effectuez les gestes de premiers secours : gardez votre calme et ne paniquez pas.

Certains bâtiments d'Infrabel disposent d'un défibrillateur automatique externe ou appareil AED. Il s'agit d'un appareil **portable** qui envoie un choc électrique au cœur.



**LIVRET
DE SÉCURITÉ**

VOTRE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL, DE A À Z

INFRABEL

**SAFETY
FIRST**



Fascicule 63 version 2.2

Mesures de sécurité et de santé lors de l'exécution de marchés travaux, de fournitures et de services

3.1.2 Qui avertir en cas d'accident du travail ou d'incendie ?

L'entrepreneur/prestataire de services informe toujours et immédiatement le fonctionnaire dirigeant.

Dans le cas où l'intervention des services d'urgence est nécessaire, l'entrepreneur/ prestataire de services contacte toujours le 112.

Dans les situations d'urgence avec un possible impact sur la sécurité d'exploitation, l'entrepreneur ou l'entrepreneur/prestataire de services informe l'Organe de Coordination du Trafic OCTau numéro 02/525 91 40.



Fascicule 63 version 2.2

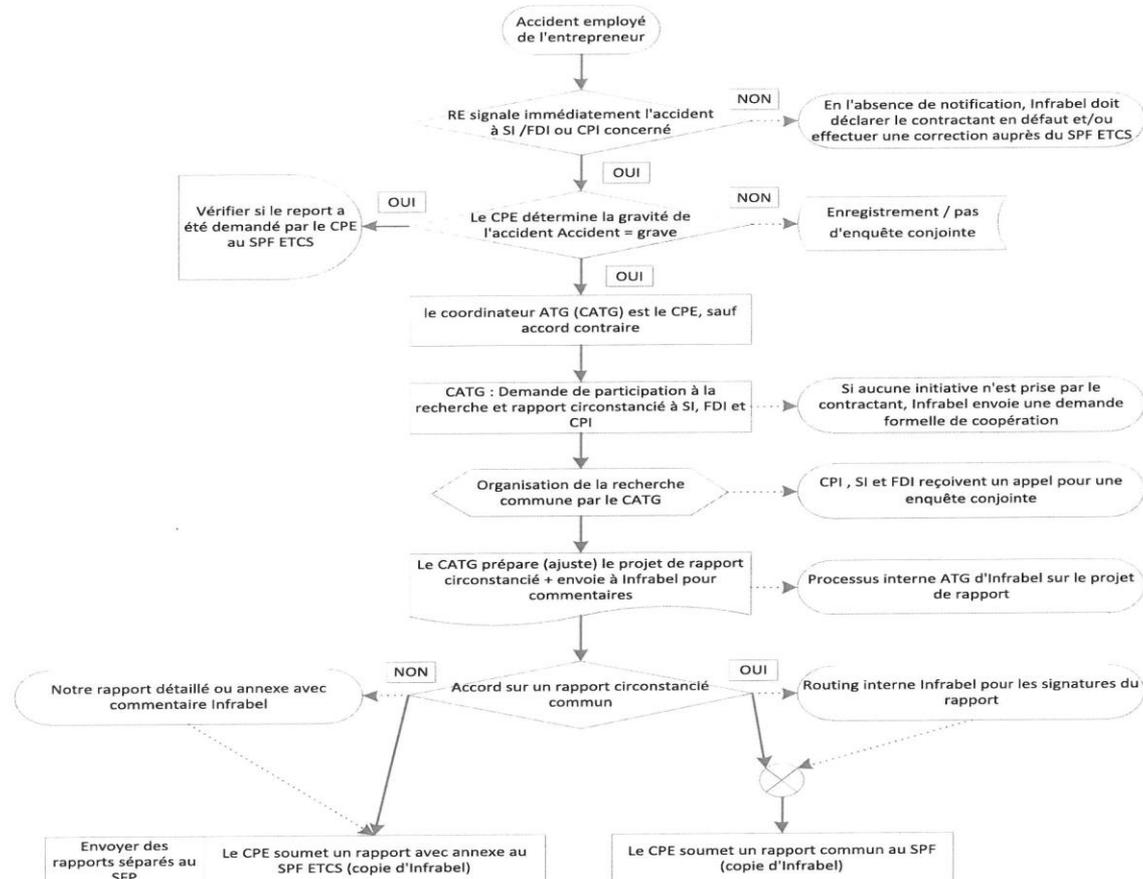
Mesures de sécurité et de santé lors de l'exécution de marchés travaux, de fournitures et de services

- 3.2.1 Notification (immédiatement après la survenance de l'accident)**
- 3.2.2 Enquête de l'accident de travail grave (dans les 24h)**
- 3.2.3 Rapport circonstancié**



Annexe 1 : Procédure lors d'un accident du travail grave impliquant un travailleur externe.

Cas 1 : Site sous la supervision directe d'Infrabel - accident d'un employé de l'entrepreneur





Est-ce réellement des outils de gestion ?



Et si on ensemble, on repensait aux automatismes à appliquer en situation de crise.



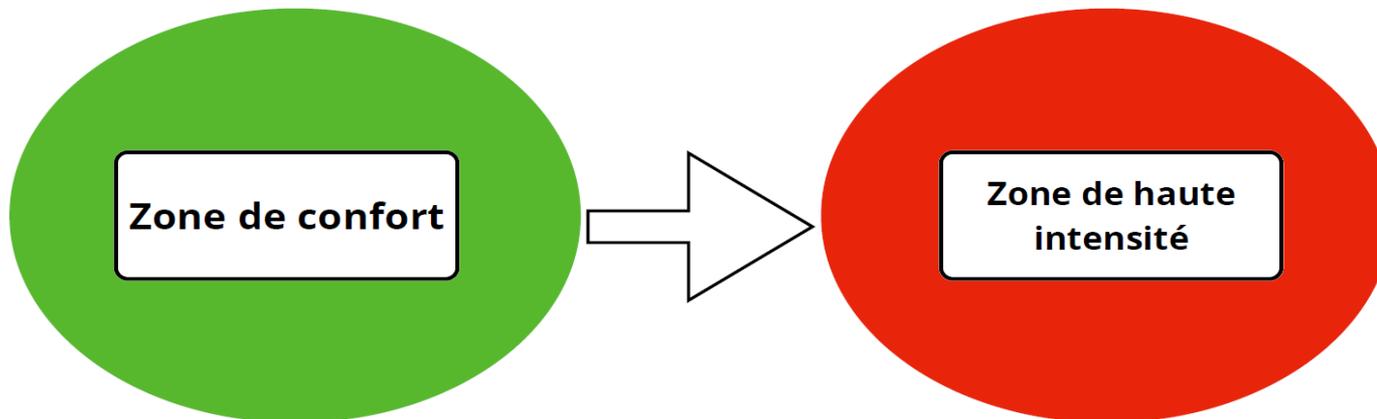


4. Accident grave = situation de crise

La crise est un accélérateur de prise de décision.



Lors d'un accident grave **le flux et l'intensité** des informations va **augmenter**





Anticipation - Maitrise - Action

permet d'éviter la survenance d'une crise en identifiant en amont les défaillances opérationnelles.

- Analyse de risque du chantier
- Environnement de travail
- Accès & PRV
- Moyen de communication
- Contenu du pré-job briefing
- Gestion du timing d'un accident



Anticipation - **Maitrise** - Action

- Acceptation et gestion de son stress
- Gestion de la communication  ,  
- Gestion des ouvriers sur chantier
- Connaissance de ses procédures internes



5. Gérer situation de crise

Anticipation - Maitrise - Action

- Activer les procédures internes



- Evaluer, ajuster, prioriser les actions (Vision pare-brise)

- Bilan de la gestion de cette situation de crise



6. Création « Fiche/affiche d'automatisme »

Qui fait quoi?



Qui avertir?





Méthode ORA

1. Observer

Il s'agit dans un premier temps d'apprécier la situation, parfois chaotique, face à laquelle vous vous trouvez :

- Que s'est-il passé ?
- Qui est impliqué(e) dans l'accident ?
- Y a-t-il un(e) blessé(e) ?
- Si oui, dans quel état se trouve cette personne ? (Est-elle consciente ? Respire-t-elle ? Saigne-t-elle beaucoup ?)



2. Réfléchir

Après avoir observé la scène, il s'agit d'anticiper et de prévenir tout danger pour les personnes présentes, qu'il s'agisse de sauveteurs, de victimes ou de toute autre personne qui se trouve sur les lieux.

La réflexion va conditionner votre action !





3. Agir

Seulement après avoir observé et réfléchi, vous pouvez commencer à porter secours à proprement parler. Il est important de signaler que votre propre sécurité prime et que vous ne devez en aucun cas vous mettre en danger durant cette tâche. Evitez le suraccident

- Assurez votre protection personnelle ainsi celle de votre équipe
- Sécurisez les lieux de l'accident et signalez-le (Chef, surveillant, OCT, FD,112)
- Apportez les premiers secours.

!! ACTION DU PRIMO INTERVENANT EST PRIMORDIALE POUR LE BON DÉROULEMENT D'UNE SITUATION DE CRISE !!



« Réaction lors d'un accident grave »

Méthode ORA

- Observer
- Réfléchir
- Agir

3 mots , 3 automatismes pour faire face à un accident grave

